

Madame l'Inspectrice d'académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD,

En ce début d'année 2020, notre organisation adresse ses voeux à l'ensemble des membres de la CAPD. Dans le contexte actuel, le SNUipp-FSU de l'Ain aurait de nombreux voeux à formuler. En effet, nous portons un projet pour transformer l'école émancipatrice permettant la réussite de tous les élèves et l'épanouissement professionnel de nos collègues.

Malheureusement, ce ministère ne nous laisse pas le temps de travailler à une amélioration de notre système éducatif. Il nous contraint à lutter tout d'abord pour éviter de nouvelles dégradations et empêcher la destruction du métier enseignant. L'exemple actuel de la réforme des retraites est criant. Depuis neuf semaines, un mouvement social opposé au projet de loi mobilise une très grande majorité des enseignants. Ce mouvement est toujours soutenu par l'opinion publique à plus de 60 %. Dans 6 jours, aura lieu une nouvelle grève nationale du public et du privé, et nous invitons les personnels de notre ministère, quelle que soit leur position dans l'organigramme, à nous rejoindre. Car en tant que fonctionnaires, nous sommes tous concernés ! Cette réforme écarte les fonctionnaires civils du Code des Pensions, cette réforme est une atteinte au statut du fonctionnaire d'État. La pension ne sera plus ni calculée sur la base des six derniers mois, ni payée par le budget de l'État. Ce ne sera d'ailleurs plus une pension. La pension est un salaire continué conçu pour garantir aux fonctionnaires le maintien d'un niveau de vie digne après une carrière consacrée au service de l'intérêt général. Le régime "universel", outre qu'il engendre un effondrement des pensions des fonctionnaires qui ont peu de primes, et les professeurs ne sont pas les seuls dans ce cas-là, banalise le service de l'État. Le régime "universel", c'est une négation de la fonction publique, structurante de notre contrat social.

Le 24 janvier, le Conseil d'État a rendu public son avis sur le projet de création d'un régime universel de retraite. Il confirme qu'il s'agit d'une réforme qui méprise les formes réglementaires et législatives et, sur le fond, fait ressortir le flou du projet. Il pointe les biais de l'étude d'impact et des 29 ordonnances auxquelles le texte du projet de loi renvoie comme autant d'éléments qui masquent la réalité de la réforme. Cet avis confirme aussi ce que la FSU dénonce depuis la publication du rapport Delevoye : les enseignant-es, les chercheur.es sont parmi les grand.es perdant.es de la réforme, leur forte mobilisation dans le mouvement de grèves et de manifestations interprofessionnelles en est le témoin. Maintenant, nous savons, de plus, que le gouvernement s'est moqué de ses agent.es. En effet l'engagement du gouvernement de les revaloriser par le biais d'une loi de programmation est battu en brèche : le Conseil d'État déclare au sujet de cette prétendue "garantie" qu'elle est condamnée à disparaître du texte car « *ces dispositions constituent une injonction au gouvernement de déposer un projet de loi et sont ainsi contraires à la Constitution* ». C'est un désaveu cinglant à la stratégie gouvernementale.

Ce climat social tendu se retrouve au sein même de l'Education Nationale. Depuis des années, toutes les réformes sont menées sans les enseignants. Les injonctions contradictoires, les annonces médiatiques, la surcharge de travail, tout cela a fait se développer une souffrance au travail que le ministère est obligé de reconnaître quand un drame arrive. En effet, l'Éducation nationale a reconnu le 11 décembre « l'imputabilité au service » du suicide de Christine Renon. C'est un premier pas. Mais notre hiérarchie doit aujourd'hui prendre ses responsabilités sur la

dégradation des conditions de travail des personnels et les risques psychosociaux auxquels ils sont exposés, seule condition pour prévenir l'épuisement professionnel et les actes suicidaires. Cela impose de questionner l'organisation du travail et plus globalement le sens du métier. Nous sommes loin d'assister à cela actuellement.

En prenant l'exemple du sujet que nous traiterons aujourd'hui lors de cette CAPD, la politique que vous avez adoptée sur les avis finaux des rendez-vous carrière va, une fois de plus, renforcer ce sentiment de déconsidération venant de la hiérarchie.

En effet, comme l'an dernier, nous constatons dans plusieurs situations un réel décalage entre le compte-rendu du RDV de carrière et votre avis final. Il semblerait que votre appréciation ne se base pas sur la moyenne du niveau d'expertise évalué sur les 11 compétences, mais que certains items soient prépondérants. Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer la règle de pondération que les IA-DASEN utilisent pour cela.

Pour finir, que dire de la fin programmée des CAPD ?

Le 23 janvier dernier, lors du groupe de travail académique relatif aux « lignes directrices de gestion académiques » sur les questions de mobilité, l'avenir du paritarisme s'est considérablement obscurci. Supprimer la possibilité aux organisations syndicales de participer à un véritable dialogue social aboutissant d'une part à des règles de mobilité communes, à une gestion réellement équitable et transparente, permettant de repérer avec l'aide des collègues les erreurs du mouvement, et d'autre part, de vérifier et d'expliquer aux enseignants le système des promotions en leur assurant qu'aucun passe-droit n'est possible... vous savez très bien à quoi cela va aboutir ! A une défiance renforcée du corps enseignant. Une opacité qui fera naître des rancœurs. Un fossé encore plus grand entre les enseignants et leur hiérarchie. Nous vous demandons de ne pas jouer ce jeu. Nous devons continuer d'avoir accès aux documents comme les années précédentes pour des raisons évidentes de transparence ! C'est dans votre intérêt aussi de pouvoir dire qu'un contrôle existe afin que tout le monde soit soumis aux mêmes règles. Refuser de travailler avec les organisations syndicales reviendrait à nous cantonner dans un unique rôle d'opposition. Cela n'a jamais été la position du SNUipp-FSU. Il nous semble que personne n'a rien à gagner dans un tel fonctionnement. Mais nous prendrons nos responsabilités pour ne pas laisser les collègues face à des injustices qui ne viendraient que dégrader une fois de plus nos conditions de travail.

Les enseignants ne l'acceptent plus. Nous serons à leurs côtés pour faire entendre leurs voix et faire respecter leurs droits. **L'école de la confiance ne peut se décréter, elle doit se construire. A quand la première pierre ?**

Les élu.e.s du personnel du SNUipp-FSU 01

